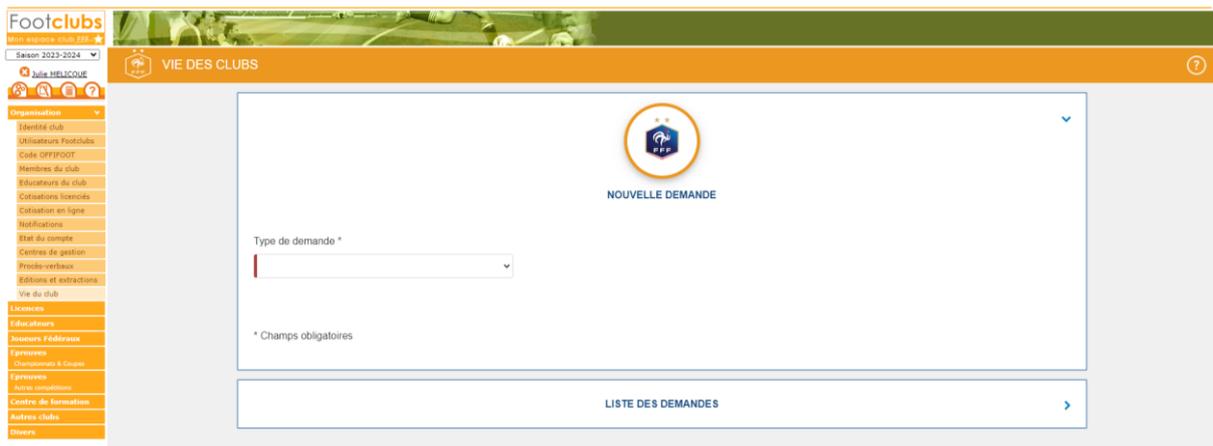


À compter de la saison 2023/2024 et dans le cadre de l'uniformisation nationale de la gestion des ententes, **désormais les demandes d'ententes pour toutes les catégories sont à initier via Footclubs** mais il faut au préalable avoir saisi l'engagement de l'équipe du club support de l'entente.

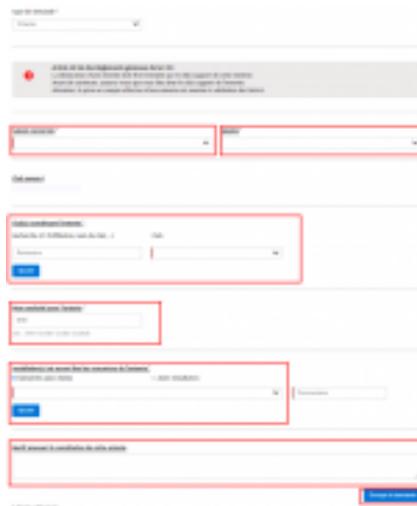
La page affiche le formulaire permettant d'effectuer une nouvelle demande ainsi que la liste des demandes en cours.

1. Sur Footclubs cliquez dans le menu « **organisation** » puis « **Vie du club** ».



Sélectionnez « **Entente** » dans le type de demande, puis complétez le formulaire qui s'affiche.

- Choisir la saison
- Choisir l'équipe : seules les équipes préalablement engagées à partir de la catégorie U13 sont affichées (pour le foot d'animation, cliquez sur « créer une nouvelle équipe »).
- Choisir le(s) club(s) constituant l'entente
- Saisir le nom souhaité pour l'entente
- Choisir la(les) installation(s) attribuées par défaut où auront lieu les rencontres de l'entente
- Renseigner le motif amenant la constitution de cette entente



Une fois la demande complétée et transmise, **elle devra être traitée puis validée par le District.**